Dynamique d'inclusion dans le cadre de l'accès précoce Covid-19

EVUSHELD

(tixagévimab / cilgavimab)



Rapport du 07 - 13 mars 2022

Document élaboré par le laboratoire à la demande de l'ANSM

Accès précoce EVUSHELD (tixagévimab / cilgavimab) – AstraZeneca Rapport 07 - 13 mars 2022

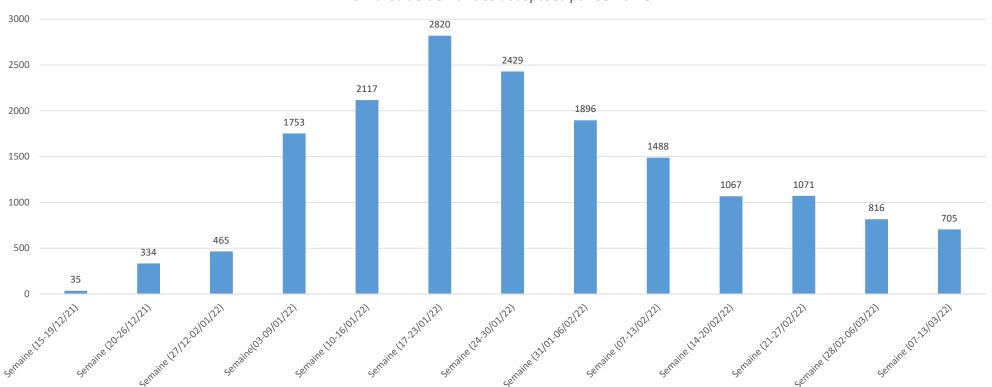
Indication:

Prophylaxie pré-exposition de la COVID-19 chez les patients adultes de 18 ans et plus :

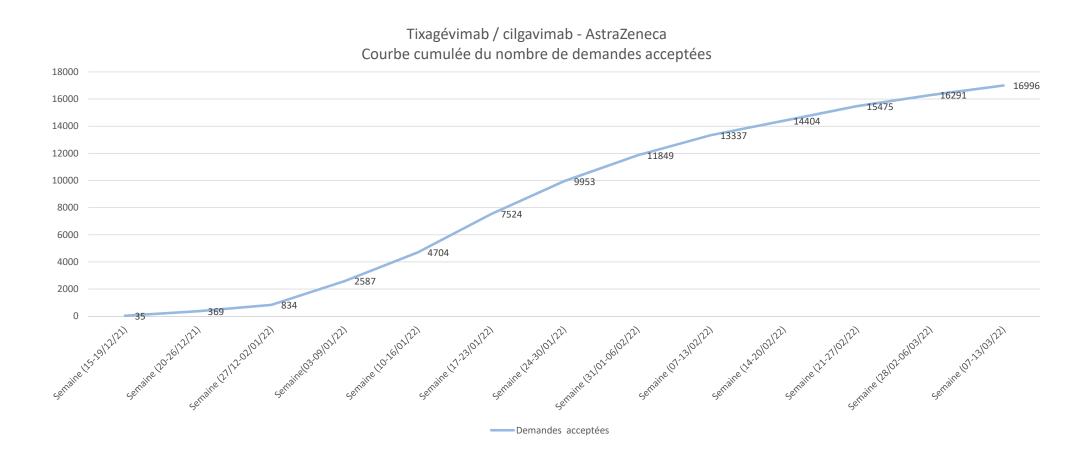
- Faiblement ou non répondeurs après un schéma vaccinal complet conformément aux recommandations en vigueur et appartenant à l'un des sous-groupes à très haut risque de forme sévère de COVID-19 tels que définis par l'ANRS-Maladies Infectieuses Emergentes.
- OU non éligibles à la vaccination et qui sont à haut risque de forme sévère de COVID-19.
- Début de l'accès précoce/ATU : 15 décembre 2021
- 16996 demandes acceptées depuis le début de l'accès précoce
- S10 (07 13 mars 2022): 705 nouvelles demandes acceptées

Accès précoce EVUSHELD (tixagévimab / cilgavimab) – AstraZeneca Nombre d'inclusions par semaine





Accès précoce EVUSHELD (tixagévimab / cilgavimab) — AstraZeneca Cumul du nombre d'inclusions



Accès précoce EVUSHELD (tixagévimab / cilgavimab) – AstraZeneca Répartition géographique du total des inclusions

